

VITICULTURE

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Bulletin
de **santé**
du **végétal**
ÉCOPHYTO

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Provence Alpes Côte d'Azur et Sud Drôme

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>

**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



Bulletin n°4
Mardi 5 avril 2016

Message de la Chambre régionale d'agriculture Provence Alpes Côte d'azur

Suite à une erreur de manipulation survenue le 5 avril 2016, des BSV de l'année 2015 ont été envoyés par erreur aux abonnés du site www.bsv-paca.fr. Veuillez nous excuser de cet incident et de l'encombrement de votre boîte mail qu'il a pu occasionner.

Stades phénologiques :

Photos : CA84



Stade B



Stade C



Stade D



Stade E (2-3f étalées)



Stade F (5-6f étalées)

Grenache :

Secteur I (très précoce) : stade D (éclatement) à stade 4-5 f étalées, stade E majoritaire.

Secteur II (précoce) : stade C (pointe verte) à E, stade D (éclatement) majoritaire.

Secteur III (moyen) : stade C (pointe verte) à D (éclatement), stade C majoritaire.

Secteur IV (tardif) : stade B (bourgeon dans le coton) à D (éclatement), stade C majoritaire.

Secteur V (très tardif) : stade B (bourgeon dans le coton) à C (pointe verte), stade B majoritaire.

Muscat de Hambourg :

Secteur II (précoce) : stade D (éclatement) à E (2-3 feuilles étalées).

Secteur III (moyen) : stade D (éclatement).

Secteur IV (tardif) : stade C (pointe verte) à D (éclatement).

Secteur V (très tardif) : stade B (bourgeon dans le coton) à C (pointe verte).

Les cartes de précocité sont accessibles sur le site du CIRAME : www.agrometeo.fr rubrique « Climatologie », choix « Les bilans » « zone de précocité » :

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Monsieur Claude ROSSIGNOL
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur
Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier
13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1
contact@paca.chambagri.fr
04 42 17 15 00

RÉFÉRENT FILIÈRE ET RÉDACTEUR DE CE BULLETIN
Elisabeth RICAUD
CIRAME
779, chemin de l'Hermitage - Hameau de Serres
84200- CARPENTRAS
ricaud-e@agrometeo.fr
04 90 63 22 66

Excoriose

Éléments de biologie : Cf bulletin n°1

Les conditions nécessaires aux contaminations printanières :

- vigne réceptive : à partir du stade « éclatement des bourgeons » (stade D) et jusqu'au stade « 2-3 feuilles étalées » (stade E).



Photos CA84

- présence de symptômes sur la parcelle



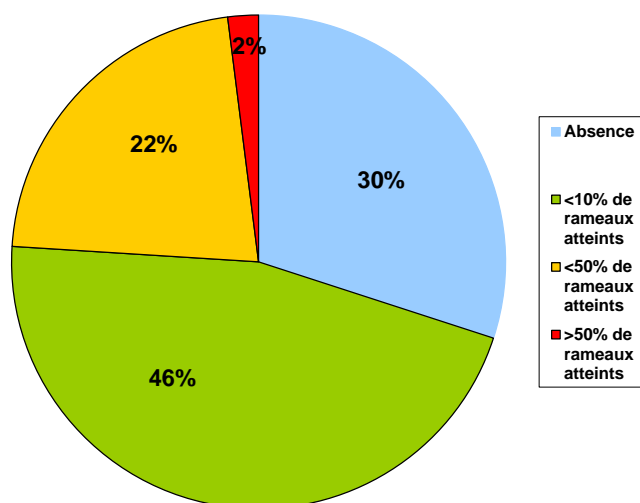
Photo issue du « Guide des Vignobles Rhône Méditerranée »

- pluie pour disséminer les spores et températures (8 à 10°C minimum) et humectation suffisante (minimum 12 heures) pour qu'il y ait germination.

Les observations :

167 parcelles observées du 15 mars au 5 avril :

Les % dans le graphique représentent le % de parcelles observées présentant le critère indiqué dans la légende (% de rameaux avec excoriose).



Seuil de nuisibilité : 10% de rameaux atteints.

Sur les 167 parcelles observées au 5 avril, 76% des parcelles sont inférieures au seuil de nuisibilité contre 93% l'année dernière (sur 212 parcelles).

Estimation du risque : en cas de pluie et de présence de la maladie le risque peut devenir fort sur les parcelles ayant atteint le stade D (secteurs II, et localement III et IV) sur les cépages sensibles (Grenache, Muscat petit grains, Vermentino, Alphonse Lavallée, Cardinal, Muscat de Hambourg...), risque nul en secteur V (stade de sensibilité pas encore atteint), risque en baisse en secteur I (stade de sensibilité dépassé sur certaines parcelles).

Mildiou

Éléments de biologie *(Guide des Vignobles Rhône Méditerranée)*

Le mildiou est une maladie due au champignon *Plasmopara viticola*. Sa conservation hivernale se réalise sous forme d'œufs (oospores) présents essentiellement dans les feuilles mortes. La qualité de conservation des oospores dépend de la pluie et des températures : plus l'hiver est doux et humide, plus le potentiel d'attaque est élevé au printemps.

Pour que les contaminations primaires aient lieu (foyers primaires), il faut conjointement :

- présence d'organes verts dès le stade « pointe verte (semis de pépins compris)
- présence de flaques d'eau (des rosées ne suffisent pas)
- températures supérieures à 10°C.

Ces trois conditions permettent aux œufs d'hiver de libérer les macroconidies contenant des zoospores qui contaminent les organes verts présents dans la flaque ou à proximité immédiate par éclaboussures.

Après un délai variable de 10 à 20 jours selon la température, les 1ères taches apparaissent sur le feuillage. Ce sont les foyers primaires : taches d'huile sur les organes verts présents au niveau du sol.

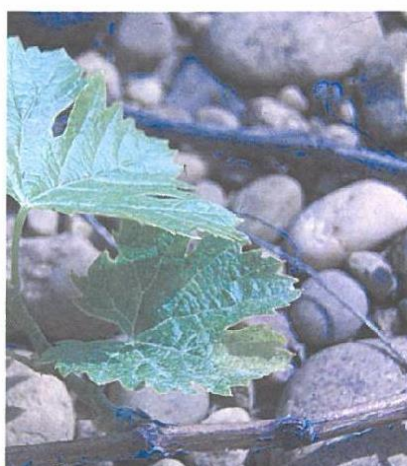


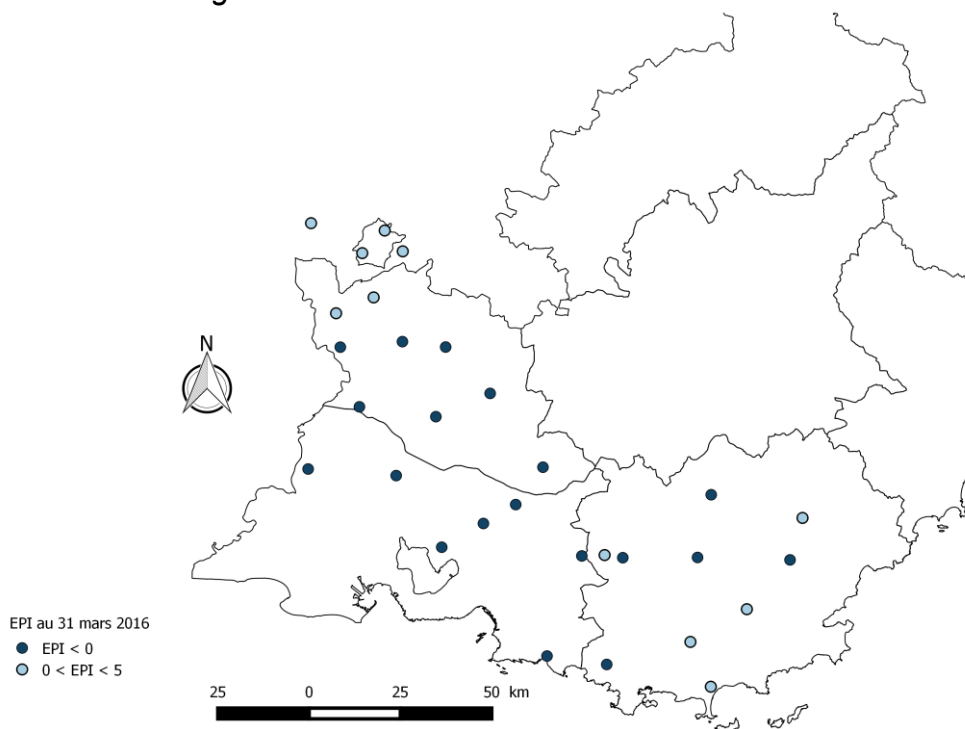
Photo issue du « Guide des Vignobles Rhône Méditerranée »

Analyse du risque

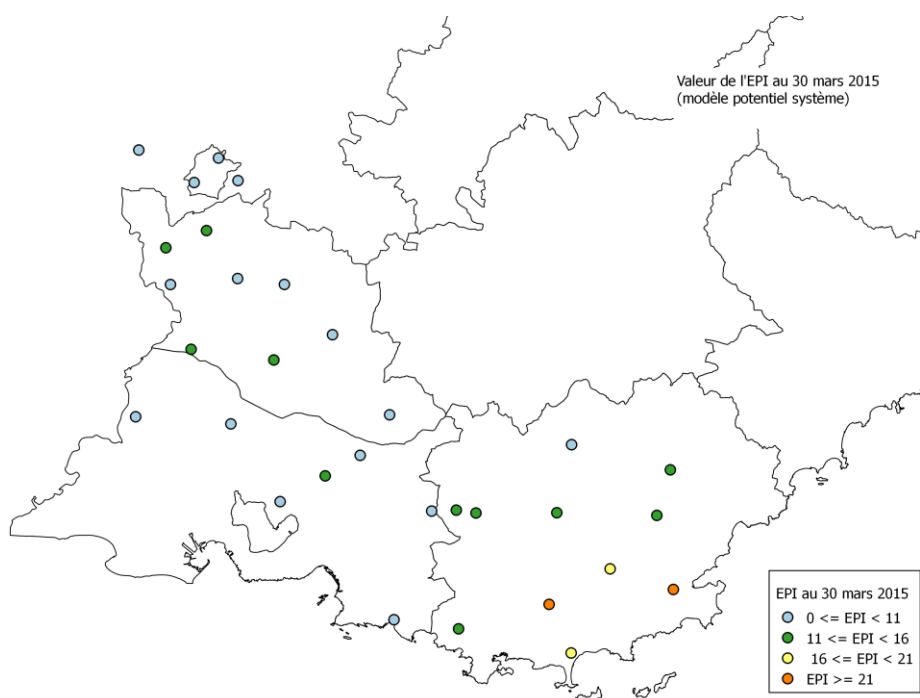
En sortie d'hiver, les valeurs de l'EPI (Etat Potentiel d'Infection) indiquées par le modèle Potentiel Système, sont généralement faibles, ce qui indique que les conditions hivernales n'ont pas été favorables au champignon.

A noter que les conditions climatiques du printemps sont primordiales pour le développement de la maladie.

Carte régionale des valeurs de l'EPI au 31 mars 2016



Carte régionale des valeurs de l'EPI au 31 mars 2015



Les épisodes pluvieux enregistrés du 1^{er} au 3 avril ont été le plus souvent inférieurs à 5 mm. Sur les rares secteurs où les quantités de pluie ont dépassé 6 mm et la végétation était réceptive (présence d'organes verts), de faibles contaminations ont pu se produire (modèle milstop). Les symptômes seraient à rechercher à partir du 20 avril.

Estimation du risque : faible sur les parcelles concernées, nul ailleurs.

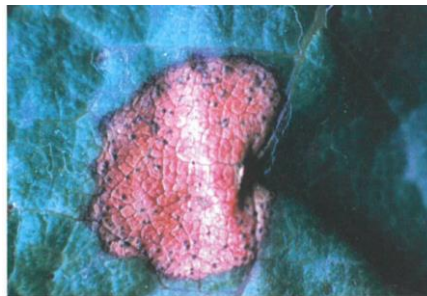
Black Rot :

Éléments de biologie (*Guide des Vignobles Rhône Méditerranée*)

Le Black-rot est une maladie provoquée par un champignon : *guignardia bidwellii*. Il hiverne sous forme de périthèces sur les organes touchés par la maladie. Au printemps, ces périthèces libèrent des ascospores suite à une pluie.

Les premières contaminations sont possibles dès le stade 2-3 feuilles étalées, suite à une humectation prolongée et à une température supérieure ou égale à 9°C. Après une période d'incubation d'une vingtaine de jours, des taches apparaissent sur le feuillage. Ces taches sont plus ou moins régulières, d'environ 5 mm de diamètre. De couleur café au lait, virant au « brun feuille desséchées », elles sont bordées d'un liseré violacé. Elles se couvrent ensuite de pycnides.

Photo issue du « Guide des Vignobles Rhône Méditerranée



Tache sur feuille avec pycnides (pustules noires caractéristiques de cette maladie).

Les pycnides assurent les contaminations secondaires sur feuilles et jeunes grappes. Sur les baies de l'année, on observe d'abord une petite tache circulaire, de couleur « café au lait » au contour net, qui progresse rapidement et envahit en 2 ou 3 jours la totalité du grain. La baie altérée prend une teinte marron clair, elle se flétrit et finit par se dessécher. Sa peau devient alors noire avec des reflets bleuâtres et se couvre de pycnides. Ces baies momifiées restent fortement attachées à la rafle et constituent une source d'inoculum pour l'année suivante.

La sensibilité maximale des grappes se situe entre le stade nouaison et le stade début fermeture de la grappe. Elle diminue ensuite jusqu'au stade début véraison.

Analyse du risque

Ne concerne que les secteurs présentant un fort inoculum et les parcelles où le stade 2-3 feuilles étalées, au moment des pluies, était atteint.

Les épisodes pluvieux de début avril, supérieurs à 3 mm (quantité minimale pour qu'il y ait projection de spores), ont pu être très localement favorables à 1 contamination : la durée d'humectation étant longue (plus de 24 heures) et la température pendant la période d'humectation voisine de 12°C.

Estimation du risque : nul sur les secteurs non concernés par cette maladie en 2015, faible à moyen sur les parcelles fortement touchées en 2015.

Oïdium

Éléments de biologie (*Guide des Vignobles Rhône Méditerranée*)

L'oïdium est une maladie due au champignon *Erysiphe necator*. Sa conservation hivernale se réalise sous deux formes :

- sexuée : des cléistothèces (petites sphères oranges à noires de 0,2 mm) formées en été ou en automne se forment à la surface des organes malades et se conservent l'hiver sur les écorces. Au printemps, les spores issues de ces cléistothèces sont projetées sur la végétation. Ce mode de conservation concerne tous les cépages.
- asexuée (forme mycellienne) se trouve dans les bourgeons et se développe en même temps que la pousse pour donner naissance aux « drapeaux ». Ce mode de conservation concerne essentiellement le Carignan mais aussi le Cabernet-Sauvignon, le Chardonnay et la Marsanne. Sur ces cépages, il existe donc deux formes distinctes de conservation.

Cléistothèces : petits points noirs isolés sur baies



Drapeaux sur jeunes pousses



Photos issues du « Guide des Vignobles Rhône Méditerranée »

Observations :

A ce jour, aucun « drapeau » observé sur les parcelles du réseau.

Estimation du risque : fort uniquement sur les cépages sensibles (Carignan, Cabernet-Sauvignon, Chardonnay, Marsanne) en zone très précoce du territoire Provence, sur les parcelles habituellement très touchées, nul dans les autres cas.

Vers de la grappe

Éléments de biologie : Cf bulletin n°2



Eudémis : papillon au repos sur une feuille de Vigne



Cochylis : papillon au repos sur une feuille de Vigne

Observations :

Les vols se poursuivent en secteurs I, II et III. Tout début du vol en secteur IV.

La modélisation ACTIV prévoit les premiers œufs à partir du 3 avril en secteur I, du 8 avril en secteur II, du 11 avril en secteur III.

Estimation du risque : nul.

Les territoires



LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :

Chambres d'Agriculture Drôme, Vaucluse, Bouches du Rhône et Var, la SCAN, le Domaine Expérimental La Tapy, Céréalis, la CAPL, Soufflet Vigne, CoopAzur JARDICA, Association des Vignerons de la Ste Victoire, ICV Provence.

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

Bulletin rédigé par Elisabeth Ricaud (CIRAME), en collaboration avec les animateurs territoriaux : Julien Vigne, Agnès Vallier (CA26), Eric L'Helgoualch, Claire Fersing, (CA84), Marine Balue, Eléonore Guinot (CA83), Didier Richy, Vanessa Fabreguette (CA13).

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.